



## NOTE D'ETUDE

DP2D\_EM-DP2D

### DEM FSH - DÉMONSTRATION DE LA MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS À L'INCENDIE DES BÂTIMENTS D'ENTREPOSAGE DES GV (BEGV)

Référence : D455521014124

Indice : A

Nb de pages : 15


Applicabilité : DEC

Résumé : La présente note constitue les études de sûreté relatives à la démonstration de la maîtrise des risques liés à l'incendie, conformément à la Décision Incendie, pour le dossier de démantèlement de l'INB n°75 de Fessenheim - bâtiments d'entreposage des GV (BEGV)

Affaire : LFS04401

Projet(s) :

Référence technique :

Rédaction	Contrôle	Approbation	Visa final (*)
			

(\*) La présence de cette icône atteste que le document a été approuvé par un circuit de signature électronique  
Ne peut être transmis à l'extérieur d'EDF/DPI et entités autorisées, que par une personne habilitée.

DIRECTION PROJETS  
DECONSTRUCTION DECHETS

154 avenue Thiers CS 60018  
69458 LYON CEDEX 06

Téléphone : 04.72.82.46.46  
Télécopie : -

[www.edf.com](http://www.edf.com)

EDF - SA au capital de 1 578 916 053,50  
euros - 552 081 317 R.C.S. Paris  
Siège social : 22-30 avenue de Wagram  
75382 Paris Cedex 08 - France

	<b>NOTE D'ETUDE</b> <b>DEM FSH – DÉMONSTRATION DE LA MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS À L'INCENDIE DES BÂTIMENTS D'ENTREPOSAGE DES GV (BEGV)</b>		
	DP2D_EM-DP2D	Référence : D455521014124	Indice : A

Rédacteur(s) :

Matériel(s) :

Domaine(s) métier(s) :

Bâtiment(s) :

Imputation : E234/083984/E-L0404

Accessibilité : INTERNE

Système(s) élémentaire(s) :

MdS : 03 - Tous les utilisateurs EDF de l'ECM + non EDF autorisés par 'DP2D'

Mots clés :

## FICHE DE CONTRÔLE

**AIP** – Activité Importante pour la Protection des intérêts    Oui

**Pré-diffusion formalisée** (indice en cours) : NON

**Référence de la fiche de pré-diffusion** :

**Vérification indépendante** : NON

Auprès de (Nom / Société) :

Document de base :

Document(s) associé(s) :

Document(s) annulé(s) :

	<b>NOTE D'ETUDE</b> <b>DEM FSH – DÉMONSTRATION DE LA MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS À L'INCENDIE DES BÂTIMENTS D'ENTREPOSAGE DES GV (BEGV)</b>		
	DP2D_EM-DP2D	Référence : D455521014124	Indice : A

## ABRÉVIATIONS

AIP	Activité Importante pour la Protection
AOC	Aire d'Outillages Chauds
BEGV	Bâtiment Entreposage des Générateurs de Vapeurs
DMRI	Démonstration de le Maîtrise des Risques liés à l'incendie
EIP	Elément Important pour la Protection
FSH	Fessenheim
GV	Générateur de Vapeur
INB	Installation Nucléaire de Base
THE	Très Haute Efficacité

	NOTE D'ETUDE <b>DEM FSH – DÉMONSTRATION DE LA MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS À L'INCENDIE DES BÂTIMENTS D'ENTREPOSAGE DES GV (BEGV)</b>		
	DP2D_EM-DP2D	Référence : D455521014124	Indice : A

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>EVOLUTION DU DOCUMENT.....</b>	<b>6</b>
<b>2</b>	<b>CLASSEMENT.....</b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>REFERENCES.....</b>	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>DESCRIPTION GENERALE DE L'INSTALLATION.....</b>	<b>7</b>
4.1	STATUT - ACTIVITE.....	7
4.2	CARACTERISTIQUES GENERALES.....	7
4.2.1	CARACTERISTIQUES DU GENIE CIVIL.....	7
4.2.2	CARACTERISTIQUES DE LA VENTILATION.....	7
4.2.3	MANUTENTION.....	8
4.2.4	AIRES DE STOCKAGE ET D'ENTREPOSAGE SUR ZONES DEDIEES.....	8
4.3	IMPLANTATION DE L'INSTALLATION.....	8
4.4	CARACTERISTIQUES DES VOIES DE CIRCULATION.....	10
4.5	ACCES DEPUIS L'EXTERIEUR.....	10
<b>5</b>	<b>DESCRIPTION DES RISQUES.....</b>	<b>10</b>
5.1	DESCRIPTION DU POTENTIEL CALORIFIQUE.....	10
5.2	SUBSTANCES DANGEREUSES ET RADIOACTIVES.....	10
5.3	IDENTIFICATION DES SOURCES D'IGNITION INTERNES ET EXTERNES.....	11
5.3.1	SOURCES D'IGNITION INTERNES.....	11
5.3.2	SOURCES D'IGNITION EXTERNES.....	11
5.4	CIBLES PRESENTES DANS LE BATIMENT.....	11
<b>6</b>	<b>DESCRIPTION DES DISPOSITIONS PRISES CONTRE L'INCENDIE DANS LE BATIMENT.....</b>	<b>12</b>
<b>7</b>	<b>ANALYSE DE RISQUE INCENDIE ET EVALUATION DES CONSEQUENCES</b>	<b>13</b>
7.1	ANALYSE DU RISQUE INCENDIE.....	13
7.2	EVALUATION DES EFFETS ET DES CONSEQUENCES.....	13
7.2.1	FEU D'UN CHANTIER D'INTERVENTION SUR UN GV.....	13
7.2.2	ETUDE DE SENSIBILITE DU CAS DE L'INCENDIE CONSECUTIF A UN SEISME....	14
<b>8</b>	<b>CONCLUSION DE L'ETUDE.....</b>	<b>14</b>
<b>9</b>	<b>LISTE DES ELEMENTS NECESSAIRES À LA DEMONSTRATION.....</b>	<b>14</b>
9.1	EIP A PROTEGER DES EFFETS DE L'INCENDIE.....	15
9.2	EIP/AIP INCENDIE ET EXIGENCES AFFERENTES.....	15

	<b>NOTE D'ETUDE</b> <b>DEM FSH – DÉMONSTRATION DE LA MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS À L'INCENDIE DES BÂTIMENTS D'ENTREPOSAGE DES GV (BEGV)</b>		
	DP2D_EM-DP2D	Référence : D455521014124	Indice : A

### TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation des BEGV 1&2 dans l'INB n°75 .....8  
Figure 2 : Implantation envisagée dans l'INB n°75 pour les BEGV 3&4 .....9

### TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Distances entre les BEGV 1&2 et les ouvrages les plus proches .....9  
Tableau 2 : Identification des sources d'ignition internes aux BEGV .....11  
Tableau 3 : identification des sources d'ignition externes aux BEGV .....11

	NOTE D'ETUDE <b>DEM FSH – DÉMONSTRATION DE LA MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS À L'INCENDIE DES BÂTIMENTS D'ENTREPOSAGE DES GV (BEGV)</b>		
	DP2D_EM-DP2D	Référence : D455521014124	Indice : A

La démonstration de la maîtrise des risques liés à l'incendie est concernée par des données à caractère confidentiel. Les éléments occultés sont détaillés et justifiés dans le texte par le code suivant :

- [Prévention contre les actes de malveillance]<sup>a</sup> ;
- [Protection des données industrielles]<sup>b</sup>.

## 1 EVOLUTION DU DOCUMENT

Indice	Modifications
A	Création du document

## 2 CLASSEMENT

Cette note participe à la Démonstration de la Maîtrise des Risques liés à l'Incendie de l'INB n°75 dans le cadre du Dossier de Démantèlement de l'installation. A ce titre, elle constitue une AIP.

## 3 REFERENCES

### Textes réglementaires

- [1] Arrêté modifié du 7 février 2012 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires (*dit arrêté INB*).
- [2] Arrêté du 20 mars 2017 portant homologation de la décision incendie n°2014-DC-0417 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 28 janvier 2014 relative aux règles applicables aux installations nucléaires de base (INB) pour la maîtrise des risques liés à l'incendie.

### Documents EDF

- [3] D455620047523 ind.C – DEM FSH – Etude relative à la démonstration de sûreté vis-à-vis de l'agression incendie pour le dossier de démantèlement de l'INB n°75.

	NOTE D'ETUDE <b>DEM FSH – DÉMONSTRATION DE LA MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS À L'INCENDIE DES BÂTIMENTS D'ENTREPOSAGE DES GV (BEGV)</b>		
	DP2D_EM-DP2D	Référence : D455521014124	Indice : A

## 4 DESCRIPTION GENERALE DE L'INSTALLATION

### 4.1 STATUT - ACTIVITE

Les BEGV sont destinés à l'entreposage des générateurs de vapeur. Les GV constituent des sources scellées.

Les BEGV 1&2 assurent l'entreposage des générateurs de vapeur extraits en fonctionnement, dits GV usés. Les BEGV 3&4<sup>1</sup> sont destinés à l'entreposage des GV issus des travaux de démantèlement, dits GV de DEM.

Les BEGV n'assurent pas de fonction de confinement.

Dans les BEGV en structure béton, peuvent également être réalisés des travaux de type expertise, prélèvements, mise en peinture des GV ou soudage en vue de l'expédition des GV. Il n'y a pas d'intervention sur les GV dans les BEGV 3&4 en structure légère.

### 4.2 CARACTERISTIQUES GENERALES

#### 4.2.1 CARACTERISTIQUES DU GENIE CIVIL

Les BEGV 1&2 sont des bâtiments en béton armé [ ]<sup>a</sup>. Ils sont chacun fondés sur un radier en béton armé. Chaque BEGV est découpé en trois travées permettant chacune l'entreposage d'un GV sur des massifs en béton armé. ]<sup>a</sup>. La fermeture de chaque travée est assurée par un mur en béton amovible.

Les BEGV 3&4 sont des bâtiments d'une surface au sol comparable à celle des BEGV 1&2 et seront :

- soit des bâtiments de caractéristiques de conception similaires à celles des bâtiments BEGV 1&2 précédemment décrits ;
- soit des structures légères, installées sur un radier en béton, protégeant les GV de DEM des intempéries. Les GV de DEM y seront entreposés sur des massifs en béton armés.

#### 4.2.2 CARACTERISTIQUES DE LA VENTILATION

La ventilation des BEGV est réalisée par aération naturelle via des ouvertures donnant sur l'extérieur.

<sup>1</sup> Les GV usés pourront être évacués lors de la phase de PDEM, libérant ainsi les BEGV 1&2 pour l'entreposage des GV de DEM. Dans le cas où l'évacuation des GV usés ne serait pas achevée à l'état initial de la phase de démantèlement, les BEGV 3&4 sont mis en œuvre afin d'accueillir les GV de DEM.

	NOTE D'ETUDE <b>DEM FSH – DÉMONSTRATION DE LA MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS À L'INCENDIE DES BÂTIMENTS D'ENTREPOSAGE DES GV (BEGV)</b>		
DP2D_EM-DP2D	Référence : D455521014124	Indice : A	Page 8/15

### 4.2.3 MANUTENTION

Les GV sont transportés sur une remorque hydraulique tractée qui pénètre dans le BEGV par des ouvertures frontales. L'abaissement du plateau de la remorque permet la dépose ou le chargement des GV sans reprise de charge par un autre moyen de manutention.

### 4.2.4 AIRES DE STOCKAGE ET D'ENTREPOSAGE SUR ZONES DEDIEES

Les BEGV sont dédiés à l'entreposage des GV usés et/ou des GV de DEM.

## 4.3 IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

Les BEGV 1&2 sont implantés au sud du site <sup>a</sup>. Les BEGV 1&2 sont associés aux repères 70 et 71 sur le plan ci-après, la limite de site est représentée par la ligne rouge.

*Figure occultée*



a

**Figure 1 : Localisation des BEGV 1&2 dans l'INB n°75**



	<b>NOTE D'ETUDE</b> <b>DEM FSH – DÉMONSTRATION DE LA MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS À L'INCENDIE DES BÂTIMENTS D'ENTREPOSAGE DES GV (BEGV)</b>		
	DP2D_EM-DP2D	Référence : D455521014124	Indice : A


Les distances entre les BEGV 1&2 et les ouvrages les plus proches sont indiquées dans le tableau ci-dessous :

*Tableau occulté*



a

**Tableau 1 : Distances entre les BEGV 1&2 et les ouvrages les plus proches**

L'implantation des BEGV 3&4 est envisagée au nord-est du site  a. D'autres implantations dans l'INB n°75 sont à l'étude. Les BEGV 3&4 sont associés aux repères 200 et 201 sur le plan ci-après, la limite de site est représentée par la ligne rouge.

*Figure occultée*



a

**Figure 2 : Implantation envisagée dans l'INB n°75 pour les BEGV 3&4**

	NOTE D'ETUDE <b>DEM FSH – DÉMONSTRATION DE LA MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS À L'INCENDIE DES BÂTIMENTS D'ENTREPOSAGE DES GV (BEGV)</b>		
	DP2D_EM-DP2D	Référence : D455521014124	Indice : A

#### 4.4 CARACTERISTIQUES DES VOIES DE CIRCULATION

Les BEGV sont accessibles par une voie de circulation interne au site utilisable par les engins des services de secours et de lutte incendie.

#### 4.5 ACCES DEPUIS L'EXTERIEUR

Les BEGV possèdent des accès <sup>a</sup> permettant l'intervention des secours.

### 5 DESCRIPTION DES RISQUES

#### 5.1 DESCRIPTION DU POTENTIEL CALORIFIQUE

Le potentiel calorifique présent dans les BEGV est essentiellement constitué par :

- Les matériels électriques présents dans les BEGV : câbles, armoire et coffrets électriques ;
- Les matériels utilisés pour les interventions dans les BEGV en structure béton : vinyle, déchets technologiques, ventilation mobile etc...

Le potentiel calorifique dans les BEGV est très limité en raison du faible nombre d'équipements présents.

Selon la nature des travaux à effectuer au sein des BEGV en structure béton, des aménagements provisoires peuvent être mis en œuvre, en particulier :

- la création d'un sas de confinement en vinyle, éventuellement un module d'accès matériel et un module d'accès du personnel. Cette zone est maintenue en dépression rapport au bâtiment d'entreposage par l'intermédiaire d'un extracteur muni d'un filtre THE.
- l'installation d'un dispositif de contrôle des rejets gazeux,
- la mise en place de dispositifs de récupération des effluents liquides (si nécessaires) et des déchets.

#### 5.2 SUBSTANCES DANGEREUSES ET RADIOACTIVES

Les BEGV permettent l'entreposage des GV qui contiennent des substances radioactives fixées. En dehors d'interventions spécifiques dans les BEGV en structure béton, les GV sont scellés.

Les GV issus du démantèlement présentent un inventaire radiologique moindre par rapport aux GV usés en raison des opérations de décontamination mises en œuvre avant leur dépose.

Les BEGV n'abritent pas de substances dangereuses en quantité significative.

	NOTE D'ETUDE <b>DEM FSH – DÉMONSTRATION DE LA MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS À L'INCENDIE DES BÂTIMENTS D'ENTREPOSAGE DES GV (BEGV)</b>		
	DP2D_EM-DP2D	Référence : D455521014124	Indice : A

## 5.3 IDENTIFICATION DES SOURCES D'IGNITION INTERNES ET EXTERNES

### 5.3.1 SOURCES D'IGNITION INTERNES

Les sources d'ignition internes identifiées dans les BEGV sont regroupées dans le tableau suivant :

Équipement ou élément source d'ignition	Présence
Les matériels électriques présents dans les BEGV	Permanente
Les matériels électriques apportés pour les interventions dans les BEGV en structure béton	Occasionnelle
Les procédés générant des points chauds (soudure etc.) dans les BEGV en structure béton	Occasionnelle
Remorque de transport pour l'acheminement ou l'évacuation des GV	Limitée à l'arrivée/expédition des GV

**Tableau 2 : Identification des sources d'ignition internes aux BEGV**

### 5.3.2 SOURCES D'IGNITION EXTERNES

Les potentielles sources d'ignition externes aux BEGV mais comprises dans le périmètre de l'INB n°75 et pouvant aggraver ces derniers sont principalement :

Équipement ou élément source d'ignition	Présence
Remorque de transport pour l'acheminement ou l'évacuation des GV	Limitée à l'arrivée/expédition des GV
Feu d'un bâtiment voisin sans communication avec les BEGV <sup>2</sup>	Sans objet

**Tableau 3 : identification des sources d'ignition externes aux BEGV**

## 5.4 CIBLES PRESENTES DANS LE BATIMENT

Dans la configuration la plus pénalisante, les cibles présentes dans les BEGV sont :

- Les GV usés issus de l'exploitation de l'INB N°75 entreposés dans les BEGV 1&2,
- Les GV issus du démantèlement de l'INB N°75 entreposés dans les BEGV 3&4.

<sup>2</sup> La structure en béton des BEGV 1&2 prévient tout risque de propagation de feu depuis l'extérieur du bâtiment. L'implantation des BEGV 3&4 permet d'assurer une séparation physique ou géographique suffisante pour éviter tout risque de propagation de feu depuis les ouvrages situés à proximité.

	NOTE D'ETUDE <b>DEM FSH – DÉMONSTRATION DE LA MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS À L'INCENDIE DES BÂTIMENTS D'ENTREPOSAGE DES GV (BEGV)</b>		
	DP2D_EM-DP2D	Référence : D455521014124	Indice : A

## 6 DESCRIPTION DES DISPOSITIONS PRISES CONTRE L'INCENDIE DANS LE BATIMENT

Les dispositions prises contre l'incendie sont de trois types :

- les dispositions de prévention des départs de feu ;
- Les dispositions de détection rapide et d'extinction des départs de feu ;
- Les dispositions de limitation de l'aggravation et de la propagation de l'incendie.

Le détail des dispositions communes aux installations de l'INB n°75 prises contre l'incendie, est présenté dans la note commune de la DMRI [3].

De manière plus spécifique, les dispositions suivantes se retrouvent dans les BEGV :

### Prévention des départs de feu

- La réaction au feu de la structure des éventuels BEGV 3&4 est de classe A1 ou A2s1d0 selon la norme NF EN 13501-1.
- Les interventions sur les GV sont effectuées dans les BEGV en structure béton. Les interventions sur les GV de DEM ne sont pas effectuées dans les BEGV 3&4 dans le cas où ils sont constitués d'une structure légère.

### Détection rapide et extinction des départs de feu

- Chaque BEGV est équipé d'un dispositif de détection incendie avec remontée d'alarme ;
- Des extincteurs adaptés aux types de feux pouvant se déclencher à proximité sont disposés de façon régulière dans les BEGV.

### Limitation de l'aggravation et de la propagation de l'incendie

- Les éléments de construction des BEGV 1&2 étant en béton permettent d'assurer une certaine stabilité au feu.
- Dans les BEGV 3&4, les sources d'ignition sont éloignées des principales charges calorifiques pour éviter tout risque de propagation de feu. En particulier, une distance d'isolement  <sup>a</sup> autour d'une armoire électrique et une distance  <sup>a</sup> autour d'un coffret électrique sont mises en œuvre pour s'affranchir d'un risque de propagation à un foyer secondaire [3].
- L'implantation des BEGV 3&4 permet d'assurer une séparation physique et/ou géographique suffisante pour éviter tout risque de propagation de feu depuis les ouvrages situés à proximité.

Il n'est pas identifié d'action de mise et de maintien à l'état sûr à réaliser concernant les BEGV en cas d'accident. Ainsi, il n'est pas nécessaire de disposer de cheminements protégés au sens de la Décision Incendie, en référence [2].

Les BEGV présentent un risque incendie suffisamment faible pour ne pas nécessiter de moyens lourds de lutte incendie. Néanmoins, les BEGV sont munis de puisards permettant de recueillir les éventuels effluents liquides.

	NOTE D'ETUDE <b>DEM FSH – DÉMONSTRATION DE LA MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS À L'INCENDIE DES BÂTIMENTS D'ENTREPOSAGE DES GV (BEGV)</b>		
	DP2D_EM-DP2D	Référence : D455521014124	Indice : A

## 7 ANALYSE DE RISQUE INCENDIE ET EVALUATION DES CONSEQUENCES

### 7.1 ANALYSE DU RISQUE INCENDIE

La démarche globale de démonstration de maîtrise des risques liés à l'incendie appliquée aux différents bâtiments de l'INB N°75 est présentée dans la note commune de la DMRI [3].

En exploitation, les BEGV présentent un très faible risque incendie. Un départ de feu sur un matériel électrique présent dans un BEGV est susceptible de générer un feu localisé uniquement. Le risque est la dispersion de la contamination fixée au GV en cas de mobilisation du vernis ou de la peinture (activités de l'ordre de quelques GBq). Le risque de dispersion de la contamination présente à l'intérieur des GV est nul : le caractère scellé de ces sources ne peut en effet être altéré par un tel incendie compte-tenu du mode de scellement (soudage) et de l'inertie thermique des matériels.

L'acheminement ou l'évacuation des GV constituent des opérations de transport lourdes nécessitant une préparation et des outils de transport adaptés. En particulier, la remorque de transport n'est présente dans le BEGV que le temps nécessaire à l'opération d'acheminement ou d'évacuation du GV. Le risque de départ de feu est ainsi extrêmement réduit. De plus, le risque est la dispersion de la contamination fixée à l'extérieure du GV uniquement. Le risque de dispersion de la contamination interne au GV est nul en raison de leur caractère scellé pendant les opérations de transport.

En cas d'intervention pouvant nécessiter l'ouverture d'un GV (prélèvements, expertise) dans un BEGV en structure béton, l'incendie peut être d'origine électrique ou prendre naissance lors de travaux par point chaud (soudage, meulage, découpe...).

De manière pénalisante, le scénario de feu étendu à toute la zone d'intervention sur un GV est retenu pour l'évaluation des effets et conséquences vis-à-vis des intérêts à protéger.

### 7.2 EVALUATION DES EFFETS ET DES CONSEQUENCES

#### 7.2.1 FEU D'UN CHANTIER D'INTERVENTION SUR UN GV

##### 7.2.1.1 Caractérisation du scénario

###### 7.2.1.1.1 *Caractérisation du terme source incendie*

La charge calorifique considérée pour l'analyse provient essentiellement de matières en plastique utilisées sur le chantier d'intervention sur un GV (sas de confinement, coffrets électriques, fût de déchet etc...). [REDACTED]

###### 7.2.1.1.2 *Possibilité de développement et de propagation*

Suite à un départ de feu sur un coffret de chantier ou lors de travaux par point chaud, bien que la charge calorifique soit très faible, compte tenu de la présence du sas de confinement englobant l'intégralité du chantier, le risque que l'incendie se généralise à l'ensemble du chantier ne peut être exclu.

	NOTE D'ETUDE <b>DEM FSH – DÉMONSTRATION DE LA MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS À L'INCENDIE DES BÂTIMENTS D'ENTREPOSAGE DES GV (BEGV)</b>		
	DP2D_EM-DP2D	Référence : D455521014124	Indice : A

### 7.2.1.2 Analyse des conséquences

Compte tenu du potentiel calorifique réduit présenté par le chantier, les conséquences thermiques et toxiques de l'incendie impliquant l'ensemble de cette charge sont négligeables vis-à-vis des intérêts à protéger.

Dans l'hypothèse d'une intervention réalisée dans les BEGV en structure béton, il est considéré une valeur enveloppe  <sup>a</sup> mise en œuvre lors d'une intervention nécessitant l'ouverture du GV. Cette valeur représente une activité très majorant pour une intervention sur un GV (équivalent à l'activité fixée de plus d'une dizaine de tubes de GV usés). Compte tenu du terme source fixé sur le GV (matériaux incombustibles), la mobilisation de tout ou partie du terme source conduit à des conséquences radiologiques négligeables vis-à-vis des intérêts à protéger.

### 7.2.1.3 Valorisation de DPCI (le cas échéant)

L'analyse présentée ci-avant n'identifie pas de dispositions spécifiques à valoriser.

## 7.2.2 ETUDE DE SENSIBILITE DU CAS DE L'INCENDIE CONSECUTIF A UN SEISME

Le cumul séisme et incendie est étudié au titre de la sensibilité des études. En dehors des interventions dans les BEGV en structure béton, le risque d'incendie est faible et ne concerne que des départs de feu sur des petits matériels électriques maintenus sous tension, de type éclairage par exemple. De tels départs de feu resteraient localisés et de puissance très faible, sans risque de se propager et de conduire à des incendies d'ampleur. Dans ces conditions, la survenue du séisme n'est pas de nature à provoquer un incendie.

En revanche, en cas d'intervention sur un GV dans les BEGV en structure béton, le risque d'incendie consécutif à un séisme ne peut être écarté. Ce scénario est toutefois couvert par le scénario d'incendie enveloppe étudié précédemment. La sensibilité d'un incendie consécutif à un séisme est donc couverte par le cas nominal de l'incendie seul.

## 8 CONCLUSION DE L'ETUDE

Le risque incendie est très limité dans les BEGV. Il existe essentiellement lors des interventions sur les GV présents dans les BEGV en structure béton.

Le scénario d'incendie retenu pour son caractère enveloppe est le scénario d'incendie d'un chantier intervenant sur un GV dans les BEGV en structure béton. L'analyse de ce scénario permet de démontrer la maîtrise du risque d'incendie et la protection des intérêts, sans valorisation de dispositions.

Compte-tenu de la démarche de défense en profondeur adoptée, le risque d'incendie est maîtrisé pour les BEGV.

## 9 LISTE DES ELEMENTS NECESSAIRES À LA DEMONSTRATION

A l'issue de la démonstration, afin d'assurer la maîtrise des risques liés à l'incendie dans les BEGV, il n'est pas identifié de dispositions spécifiques en complément des dispositions génériques prises contre l'incendie et présentées dans la note commune de la DMRI de l'INB n°75 (cf. [3]).

	<b>NOTE D'ETUDE</b> <b>DEM FSH – DÉMONSTRATION DE LA MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS À L'INCENDIE DES BÂTIMENTS D'ENTREPOSAGE DES GV (BEGV)</b>		
	DP2D_EM-DP2D	Référence : D455521014124	Indice : A

## 9.1 EIP A PROTEGER DES EFFETS DE L'INCENDIE

Suite aux conclusions de l'étude, les BEGV n'abritent pas de cibles à protéger des effets de l'incendie.

## 9.2 EIP/AIP INCENDIE ET EXIGENCES AFFERENTES

Suite aux conclusions de l'étude, il n'est pas identifié d'équipement et activités EIP/AIP de par leur fonction de maîtrise des risques liés à l'incendie.